

Séance du 28 Avril 1934.

L'an mil neuf cent trente-quatre et le vingt-huit avril à vingt-une heures, le Conseil Municipal de la Ville de Montrejuan s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Roger de Lassus, maire.

Étaient présents: M. M. Rouche, Marriégot, Larrion, Peyret, Dorbessan, Bondoumet, Subabille, Eychaume, Ladère, Neauphonié

Absents: M. M. Azum, Blanchard, Pirabunt, Clavorie, Coumet, Dasque, Dor.

M. le Maire rend compte au Conseil des démarches multiples qu'il a faites à Paris au sujet du travail d'agrandissement de l'École.

Il y a lieu d'attendre pour être fixé sur le sort qui sera donné à notre projet que soit votée la loi sur l'outillage national: loi qui pourra nous permettre d'obtenir une subvention.

M. le Maire donne la parole à M. Terry architecte de la Ville qui présente un devis presque complet sur les travaux à effectuer aux Abattoirs;

M. Terry expose avec beaucoup de détails ce qui sera fait dans les bâtiments eux-mêmes et dans leurs dépendances.

Il insiste principalement sur le système nouveau qui permettra l'écoulement des eaux polluées de l'Abattoir jusqu'au ruisseau du Técoup avec utilisation d'une fosse septique par procédé septi-tank. Il prévoit pour l'ensemble de ces travaux une somme de 190 à 200.000 francs.

M. le Maire communique au Conseil une lettre par laquelle M. Labat donne sa démission de Lieutenant des Pompiers pour raisons de santé.

Bonne note en est prise provisoirement.

En faisant les réserves habituelles en pareil cas, le Conseil donne avis favorable à une demande de M. Larray, propriétaire des Cafés Central, qui s'engage à faire cimenter, à ses frais, l'emplacement devant son café autour de ~~la~~ statue de S^t Jean Baptiste.

Lecture est ensuite donnée d'une lettre de la Société "la Boule Montrejuanaise" dans laquelle cette Société demande qu'il lui soit attribué une subvention annuelle.

Après échange de vues, le Conseil Municipal est d'avis qu'il n'est pas possible d'allouer annuellement une subvention à la S^{té} la Boule Montrejuanaise sans décider d'allouer également des subventions annuelles à toutes les autres Sociétés petites ou grandes qui se sont créées ou qui se créeront à l'avenir.

Par contre, et à l'occasion d'un concours

important - sur demande de la Société, la Commission des Fêtes pourra accorder une subvention qu'elle fera aussi large que possible.

Le Conseil accepte les propositions de M. Chauvel, de l'Aéro Club de France qui viendra donner, les 14 et 15 juillet, 2 séances d'aviation avec le concours de 4 avions, 1 acrobate, 1 parachutiste.

La séance publique est levée
Réuni en comité secret, le Conseil accorde :

Assistance médicale { Tagnac
 Duclos Trine

Assistance aux vieillards { Lahore Rosalie
 Arma

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

(Signatures)
Gauguin
Lahore
Arma
Roger de Cassin